délibérations 2020 - 09 CR du 4 septembre

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le quatre septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni dans la salle Marcel Duchant, en conformité des consignes ministérielles et des mesures sanitaires liées au COVID 19, sous la présidence de M. FRITSCH Laurent - maire, suite à une convocation individuelle adressée le 27 août 2020 à tous les conseillers.

Secrétaire de séance : Angélique LERCHE

Etaient présents : M. FRITSCH Laurent, Mme XIMENEZ Marielle, M. VILLEMIANE Philippe,

Mme PAUILLAC Sandrine, M. BOISSIERES Louis, Mme LAVAL Françoise, Mme LEMOINE Isabelle,

M. BERNEDE Christian, M. ROUGIER Laurent, Mme LERCHE Angélique, Mme CHOURY Eva,

M. NICOLAS Pierre.

Procurations : M. LIAL Alain a donné procuration à M. FRITSCH Laurent

M.LESSEIGNE Jean a donné procuration à M. ROUGIER Laurent

Mme AVANZINI Marie-Christine a donné procuration à Mme XIMENEZ Marielle

Le compte rendu du Conseil Municipal du 03 juillet 2020 n'est pas lu à haute voix, ayant été envoyé par voie dématérialisée plusieurs jours avant la tenue du CM. Il est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Élection 1er adjoint si avis préfecture

2. Vote de subvention 2020

3. Délibération changement chaudière école

4. Délibération mise à jour matériel informatique

5. Désignation délégué A.GE.D.I.

6. Délibération pouvoirs de police du Maire

7. Délibération délégué S.D.I.S.

8. Elections au Conseil d'administration du Centre de Gestion

9. Appel candidatures commissions CDC : sport - eau et assainissement

10. Informations :

- ➢ Terrain football
- ➢ Rond point
- ➢ Barrières sécurité CD130E9
- ➢ Informations citoyen (plantation arbres)
- ➢ ORT mardi 8 septembre 2020 à 14 h 30 salle Clarisse Brian
- ➢ Rentrée scolaire
- ➢ Devis illuminations Noël
- ➢ Travaux bâtiments communaux

°°

1 - Election 1er adjoint :

Consécutivement à la démission de monsieur LESSEIGNE au poste de premier adjoint, et de la transmission de ce courrier - pour information et suite à donner - au représentant de l'État en date du 14 août 2020, la démission devient définitive à partir de son acceptation par le préfet. A défaut d'acceptation, la démission intervient tacitement un mois après l'envoi de la lettre en

recommandée.

2 - Subventions 2020 :

Accord à l'unanimité des membres présents, voir délibération correspondante. L'association **AVOINE A**ssociation **V**igilante à **O**bjectif **I**ntercommunal pour la **N**ature et l'**E**nvironnement vient de voir le jour. Projet d'installation d'un «méthaniseur» par le propriétaire des terrains en face du château des Barathons.

3 - Changement de chaudière gaz de la mairie :

Trois devis ont été présentés pour des montants T.T.C. de :

- 8.229,43 EUR Établissements Servaes
- 9.216,00 EUR Sarl Blondy
- 11.579,00 EUR Ets Martin

Le devis de 9.216,00 EUR a été retenu, après confirmation du prix indiqué tenant compte de la dépose et évacuation de la chaudière existante et nettoyage des circuits de chauffage.

4 - Matériel informatique :

Des devis ont été présentés pour la mise à niveau de Windows 10 PRO sur les 4 ordinateurs de la mairie pour des montants (total) hors taxes de :

- 1.017,00 EUR Ets Dordelec
- 1.008,00 EUR Sarl Imbert
- 685,00 EUR Informatika

Les devis de la Sarl Imbert sont retenus car plus complets. Louis et Pierre se rapprocheront du prestataire pour complément d'informations sur le devis de l'ordinateur portable.

5 - Désignation délégué A.GE.D.I. : Louis BOISSIERES

6 - Pouvoirs police du Maire : Vote à l'unanimité pour conserver les pouvoirs de police administrative spéciale sur son territoire.

7 - S.D.I.S. : Vote à l'unanimité pour mandater monsieur le Maire.

8 - Elections au Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Gironde : Pas de candidatures pour cette délégation.

9 - Candidatures commissions CDC :

Commission sport : Sandrine PAUILLAC et Alain LIAL

Commission eau et assainissement : Louis BOISSIERES

10 - Informations :

➢ ORT : 8/9/2020 à 14h30 présentation des projets par les personnes associées. Tous les élus sont invités.

➢ Terrain de football : Fermeture pour les véhicules et installation sauvage des caravanes

➢ Rond point : Visite de M. MARTINEAU le 29/09/2020 à 14h30 pour aménagement du CD130E9 et barrières de sécurité du rond point à l'entrée de bourg - sécurisation de la route du Sac.

➢ Information citoyen sur le site : récupération d'arbres fruitiers, buissons, essences locales châtaignier, cèdre, palmier...

➢ Récupération d'un hangar pour installation d'une halle sur le terrain de football

➢ Départ à la retraite de M. GALVAN - pas de prévision de nouvelle embauche

➢ Rentrée scolaire : 159 élèves dont 80 maternelle CP-CE1 et 79 CE2 - CM2

L'ensemble du personnel porte le masque. La salle du conseil sera utilisée si besoin pour la garderie.

➢ Illuminations de Noël : contrat triennal 2020/2022 d'un montant annuel de 6420,53 EUR TTC.

➢ Travaux logement d'urgence et salle de réunion : logement des anciens instituteurs

➢ Chenil : ancien parc à cochon réhabilité dans la maison du bourg

➢ Invitation portes ouvertes SPA - Bergerac : les 5 et 6 septembre 2020 à partir de 11 h

➢ Déplacement des conteneurs place du cimetière de St-Avit suite à demande d'administrés

➢ Broyage des branches : Dépose de déchets verts des particuliers en attente broyage pour résoudre le problème des brûlages interdits

➢ Piégeurs ragondins : Prévenir Brenda Gemapi des demandes sur cours d'eau uniquement

➢ Mariages : 1 bouquet + 1 bouteille offerts pour les mariés.

➢ Rencontre propriétaire du château des Goulards qui propose l'organisation d'un festival de musique dans son parc.

➢ Conseil Municipal des Jeunes du CM2 à la troisième : Lyse BERNABEU - Eva CHOURY - Pierre NICOLAS porteront ce nouveau projet.

➢ Suite à la réunion organisée par le SDEEG, M. ROUGIER propose l'installation de panneaux photovoltaïques sur le parking devant la mairie. Ils pourraient faire de l'ombre aux véhicules.

Prochain conseil municipal le 8 octobre 2020 à 20 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

=> Accueil